



Le Bulletin de Mirabeau

N°14

Décembre 2014

Éclairage public : une nouvelle horloge astronomique installée

Dans le cadre de la politique communale de sensibilisation au gaspillage énergétique et à la pollution lumineuse, l'éclairage public du centre du village a été équipé cet automne d'une horloge astronomique et d'un contacteur pour des coupures de courant programmées de minuit à 5h. Cette opération a été réalisée le 18 octobre dernier à l'occasion du « jour de la nuit ».

Désormais 80 des 87 réverbères que possède la commune sont régulés et coupés la nuit de minuit à cinq heures du matin. A noter que ces coupures engendrent une économie de consommation électrique de 1200€ environ par an pour la commune.

La commune s'engage à poursuivre son travail contre le gaspillage énergétique en remplaçant dans les deux années à venir les lampes à vapeur de mercure restantes par des lampes à vapeur de sodium (lumière orange), moins consommatrices en énergie électrique pour le même éclairage.

Les travaux de mise en sécurité de la RN 85



Après six mois de retard, la première tranche des travaux de mise en sécurité de la RN85 a commencé cet été et devrait se poursuivre jusqu'au printemps prochain.

La deuxième tranche prévue doit aller jusqu'au pont des Duyes. Un tourne-à-gauche doit être réalisé pour remonter la vallée des Duyes au croisement de Tarelle. La sécurisation de ce croisement est attendue par tous les usagers. Cette fin de programme devait être financée grâce aux revenus de l'écotaxe. Celle-ci étant suspendue *sine die*, l'Etat ignore aujourd'hui encore comment sera financée cette portion. Toutefois cette opération étant prioritaire en terme de sécurité, nous espérons qu'elle pourra se réaliser dans un avenir très proche.

Ce programme de mise en sécurité est indépendant du projet de l'aménagement de la RN 85 pour le désenclavement de Digne. Celui-ci sera présenté par les représentants de la Dirmed à la population de Mirabeau lors d'une réunion publique qui se tiendra en mairie en février prochain.

Le mot du Maire

Chers tous,

Au début de l'été, les travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie, comprenant le bar-restaurant-épicerie, l'appartement des gérants, la cour de l'ancienne école, la toiture et le crépi de l'ensemble se sont achevés. Au même moment, la nouvelle équipe municipale s'est penchée sur les objectifs de son mandat et a pris plusieurs décisions importantes :

En tout premier lieu, conformément à la profession de foi de la campagne électorale, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a démarré cet automne. Subventionnée à 65% par l'État, l'étude devrait durer deux ans et demi. Il s'agit d'un document important qui impacte l'avenir de notre commune en matière d'urbanisme. La population de Mirabeau sera, bien sûr, consultée et informée lors de plusieurs réunions publiques prévues à cet effet durant toute la durée du projet.

La décision de réalisation des travaux au quartier de la Condamine a été prise. Cette opération consiste à :

- séparer le réseau des eaux pluviales et des eaux usées pour soulager la station et se mettre en conformité avec la loi
- renouveler l'ensemble du réseau d'eau potable vieux de plus de 50 ans en améliorant aussi sa distribution
- enfouir l'ensemble des réseaux électriques
- refaire toute la voirie qui à l'heure actuelle est dans un état pitoyable.

Cette opération est indispensable mais elle a un coût élevé. Évaluée à 600 000€ et subventionnée seulement pour 220 000€, elle va impacter fortement les finances de la commune et nécessiter un emprunt.

D'autres projets sont en cours de réalisation comme l'agrandissement de l'espace public de la place du Pré de Foire à côté du local du comité des fêtes ainsi que l'amélioration de l'accessibilité à l'entrée de la salle multi activités et de l'école. Celle-ci consiste à supprimer une des trois rampes du plan incliné, de créer cinq marches d'escalier qui permettront un accès direct et de reprofiler la zone réservée aux handicapés sur la place de parking de l'école. Le Conseil Régional subventionne ces deux opérations à hauteur de 50%.

Un éditorial très technique direz-vous, mais ne vaut-il pas mieux présenter les réalisations et les projets plutôt que de se plaindre et ressasser au sujet des baisses de dotations de l'Etat, du désengagement des services en milieu rural, ou encore sur les redécoupages des cantons et autres Régions...

Merci et joyeuses fêtes à tous.

Serge Carel

Directeur de Publication
Serge CAREL

Édité et imprimé par les services de la Mairie de Mirabeau
Dépôt légal en cours

Plan Local d'Urbanisme : c'est parti !

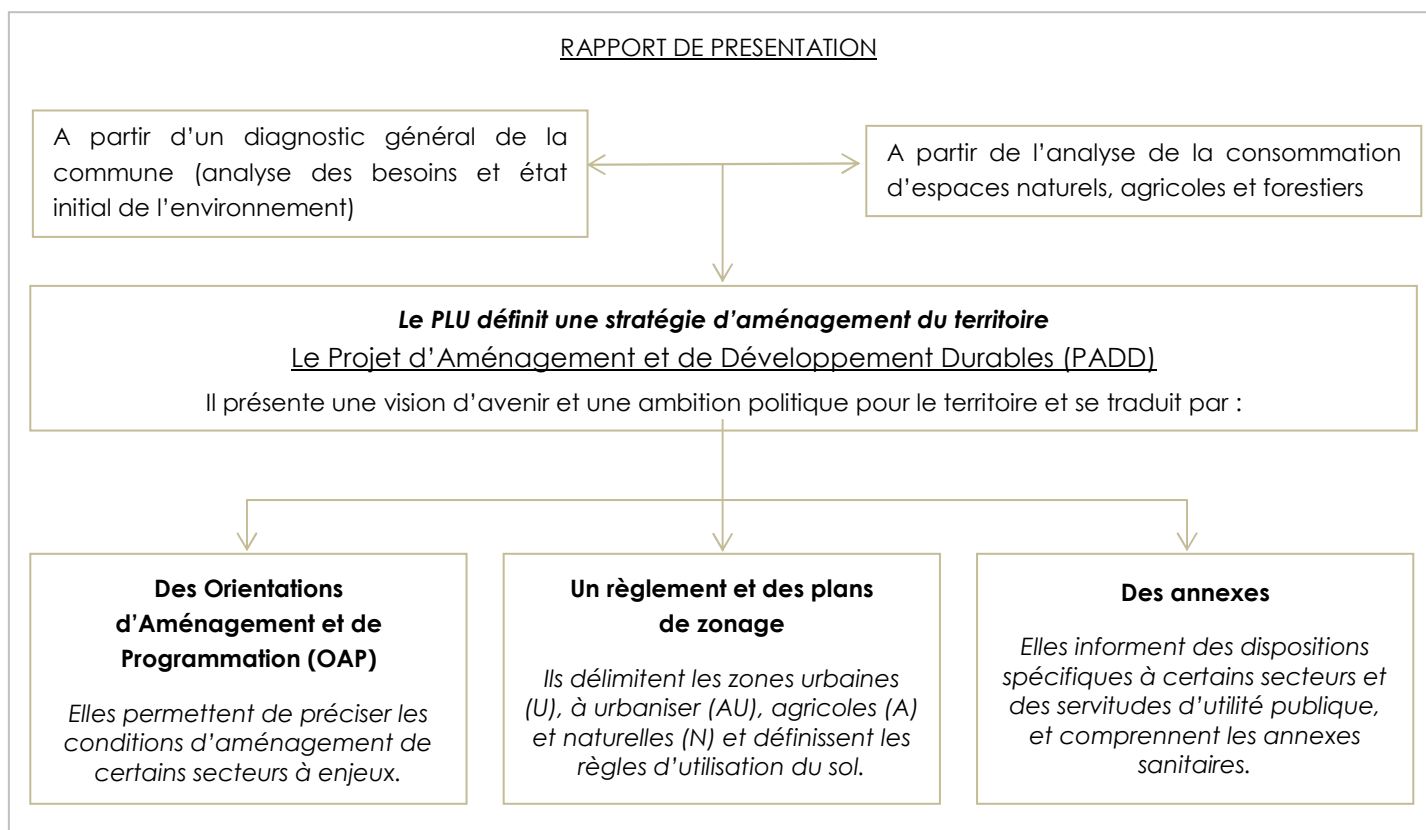
Par délibération du 29 Juillet 2014, le Conseil Municipal de Mirabeau a décidé de réviser sa Carte Communale et d'entreprendre l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes, établit un projet global d'aménagement, s'appuyant sur des choix de développement en termes de démographie, de logements, d'équipements, et de préservation des espaces naturels et agricoles. Le P.L.U. fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.



Que contient le PLU ?



Les principes de fonds

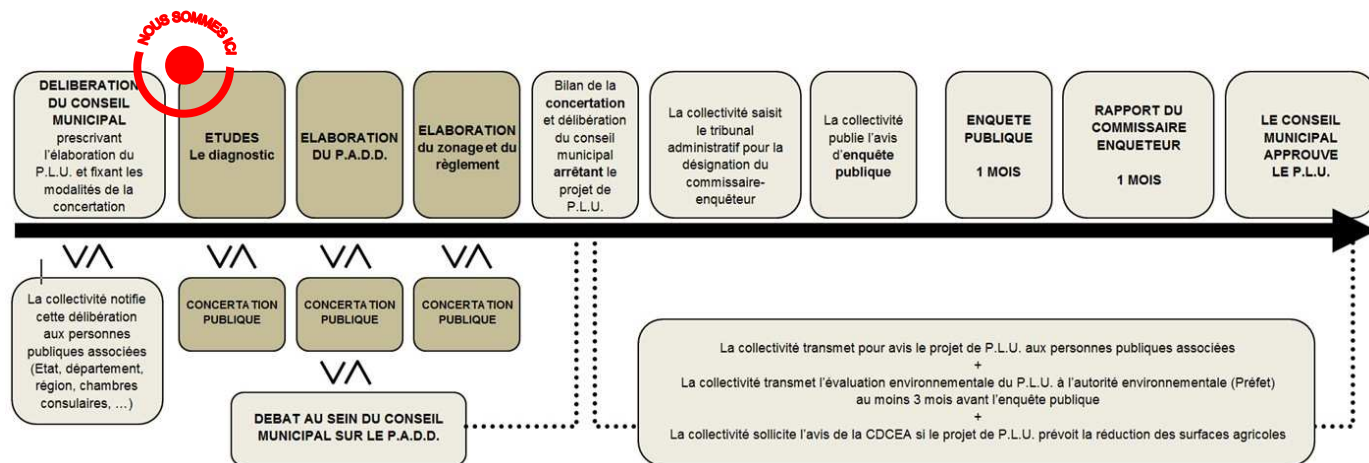
Le P.L.U. doit respecter les grands principes d'aménagement du territoire tels qu'ils sont exprimés, en particulier, aux articles L.110 et L.121-1 du Code de l'Urbanisme, ainsi que dans la loi montagne en partie codifiée aux articles L.145-1 et suivants du même code.

La loi Montagne définit un nécessaire équilibre entre, d'une part, l'aménagement et la mise en valeur de l'espace montagnard et sa protection, et d'autre

part, les préoccupations nationales d'aménagement du territoire et les intérêts locaux des collectivités.

Ainsi, de manière synthétique, le P.L.U. doit permettre de satisfaire les besoins de la population dans une logique de développement durable du territoire, en conciliant développement et enjeux environnementaux. Ainsi, renouvellement urbain, mixité urbaine et sociale et gestion économe du sol sont des impératifs majeurs.

Quel est le déroulement de la procédure ?



Le choix du bureau d'études en charge de l'élaboration du PLU ayant été effectué - c'est le bureau d'études URB'ALP de Peyruis qui a été retenu - la Municipalité travaille actuellement sur la réalisation du diagnostic initial du territoire communal.

Le diagnostic du territoire établi un rapport exhaustif permettant d'identifier les enjeux et les besoins de la commune. Il prend notamment en compte les thématiques suivantes : démographie, habitat, économie locale, agriculture, réseaux et infrastructures, équipements, caractéristiques physiques du territoire, espaces naturels et biodiversité, morphologie urbaine, consommation de l'espace, risques naturels, économies d'énergie...

Ce travail est effectué en lien avec les Personnes Publiques Associées (Services de l'Etat, Chambres Consulaires, Conseil Général, Communauté de Communes, Pays Dignois, ...).

Comment participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ?

Le Conseil Municipal a fixé les modalités de la concertation engagée en application de l'article L-300.2 du Code de l'Urbanisme. Ainsi, il est prévu l'organisation de **deux réunions publiques** ainsi que d'**une exposition publique**. Un **registre** est également mis à disposition des habitants en Mairie afin de noter toutes remarques relatives à l'élaboration du PLU.

Nouveaux rythmes scolaires : premier bilan

Depuis septembre, la réforme des rythmes scolaires est entrée en application à l'école de Mirabeau.

L'objectif de cette réforme était de raccourcir la durée journalière d'enseignement et de proposer aux enfants des temps d'activités périscolaires pendant les périodes libérées. A présent, les élèves de Mirabeau ont classe le mercredi matin et les élèves de grande section de maternelle, de CP et de CE1 peuvent participer à des activités les mardis et jeudis après-midi. Les élus municipaux de la précédente mandature et les élus actuels ont souhaité profiter de cette réforme pour proposer aux enfants des activités

de qualité qui puissent contribuer au développement des enfants.

La Municipalité s'est ainsi appuyée sur les compétences de l'Office Intercommunal des Sports de la Communauté de Communes pour recruter des intervenants qualifiés. Les activités proposées sont renouvelées toutes les 6 ou 7 semaines et les familles peuvent choisir le mardi et jeudi entre deux activités. Depuis la rentrée, les enfants se sont vus proposer diverses activités artistiques ou sportives comme les percussions, le land-art, des jeux collectifs et sportifs, le chant choral ou encore la danse.

La participation aux activités est très bonne puisque tous les 23 enfants scolarisés en GS, CP et CE1 ont participé à au moins une activité par semaine et 21 enfants ont participé à deux activités par semaine.

Les premiers retours des parents et des enseignants sont bons, tant au niveau de l'adaptation des enfants aux nouveaux rythmes qu'au niveau de la qualité des activités périscolaires. Ce premier bilan positif est le résultat de l'implication de tous : office intercommunal des sports, équipe enseignante, personnel de l'école, parents d'élèves, mairie de Barras, Conseil général,... Cette implication a permis de résoudre nombre de problèmes matériels et administratifs pour que les enfants du village puissent bénéficier d'activités et d'un encadrement de qualité.

Une équipe de foot à Mirabeau !

Depuis octobre, l'Olympique de Mirabeau, l'« OM », participe au championnat Foot Loisirs Dignois qui réunit 14 équipes. Créée sous l'impulsion d'Hedi Bouazza, le gérant de L'Estanquet et de quelques habitants de Mirabeau, passionnés de foot, cette équipe réunit aujourd'hui 13 licenciés et parmi eux 7 habitants de Mirabeau. L'objectif partagé par l'ensemble des joueurs : prendre plaisir à jouer ensemble et partager des moments conviviaux. L'équipe a été autorisée par la Mairie de Mallemoisson à utiliser son terrain de foot et grâce à l'appui financier de L'Estanquet et de Dolce Pizza de Digne, l'Olympique de Mirabeau dispose de splendides maillots blancs et de ballons pour disputer ses matches. Allez l'OM !

Grosse affluence au vide-grenier

Beau succès pour le vide-grenier qui a eu lieu le 2 novembre dernier à Mirabeau. Sous un grand soleil, exposants et chineurs ont investi le village. Habitants de Mirabeau et d'ailleurs ont ainsi pu sortir et mettre à la vente tous les objets à qui ils souhaitaient donner une seconde vie.



Organisé par les parents d'élèves des écoles de Mirabeau et Barras, réunis autour de Teresa Tardy, à l'origine du projet, cette manifestation a bénéficié du soutien logistique du Comité des Fêtes. Exposants satisfaits, organisateurs comblés, ce vide-grenier a été une réussite. Il a permis un moment de rencontre convivial entre habitants autour des 37 stands, de la buvette et de L'Estantuet, et de faire découvrir notre village. Réussite financière, enfin, puisque 880 euros ont pu être reversés au profit des deux écoles de Mirabeau et de Barras.

La grenouille s'est invitée au Jour de la Nuit

Sous couvert du Comité des Fêtes, le 18 octobre dernier, à Mirabeau, il ne pleuvait pas, il ne mouillait pas mais ce fut la fête de la grenouille.

Plusieurs animations ont été organisées ayant pour point commun l'environnement et sa protection. L'après-midi, petits et grands ont pu se retrouver autour de divers ateliers organisés en partenariat avec le SYDEVOM (Syndicat mixte départemental de valorisation des ordures ménagères), l'école de Barras, l'association IDECO et Arno : fabrication d'objets à partir de déchets, atelier origami/grenouilles et atelier peinture au fromage blanc. Des portes-monnaies fabriqués à partir de briques alimentaires ont été vendus pour financer l'acquisition d'un composteur pour l'école de Barras.

A 18 heures, a eu lieu la conférence assurée par Raphael Colombo de l'association Ascalaphe. 45 personnes ont ainsi pu mieux connaître les grenouilles d'ici et d'ailleurs et les moyens de les protéger.

La nuit venue, une exposition dans la salle communale présentait toutes les grenouilles réalisées par les habitants de Mirabeau et d'ailleurs, en grande partie à partir d'éléments de récupération ou de produits naturels. Les 70 visiteurs pouvaient également profiter des « objets picturaux non identifiés » d'André-Maurice Barbier à la Maison Bleue, ouverte en nocturne pour l'occasion.

Enfin, ce Jour de la Nuit se terminait en magie avec une captivante prestation de Stéphan Tyran qui, s'il n'a pas multiplié les grenouilles, n'en a point fait disparaître !

Beau concert à l'église du village

C'est devant un auditoire fourni (70 spectateurs) et attentif qu'a eu lieu un très beau concert dans l'église

du village le 28 septembre dernier. Ce concert, organisé au profit de l'Association pour la sauvegarde des édifices anciens, en partenariat avec le Comité des Fêtes, réunissait quatre musiciens chevronnés du département, Anne Caussannel (soprano), Claude Selig (clavecin), Cyril Henry (guitare) et Philippe Capolongo (violon), qui ont fait vibrer l'église de leur voix et de leurs instruments. Le programme varié a mêlé œuvres de la Renaissance et baroques (Haendel, Monteverdi, Dowland,...) et œuvres plus contemporaines. Les bénéfices du concert ont été reversés à l'Association pour l'aider dans ses actions en faveur du patrimoine de notre village.

Fête votive : une nouvelle réussite pour le Comité des Fêtes

Trois jours de fête, deux soirées musicales et dansantes, presque 600 repas servis, 61 équipes engagées au concours de pétanque,...Le travail du Comité des fêtes et de son président Gérard Sauvecane a été une nouvelle fois récompensé. Même la pluie du samedi soir, qui a fortement écourté le spectacle de l'orchestre, n'aura pas empêché que cette fête soit une réussite, ni que l'équilibre financier soit atteint. Un grand merci au Comité des fêtes. En 2015, les fêtes seront à coup sûr tout aussi réussies, surtout si des bonnes volontés viennent épauler l'équipe actuelle !

Hommage

Durant les six premiers mois de l'année 2014, notre village a eu la douleur d'enregistrer de nombreux décès. Aimé Aillaud, André Richaud, Roger Morel qui fut adjoint au maire, Paul Plan, Marie-Thérèse Conte épouse Rosenzweig et Marguerite Bonfils.

L'ensemble de l'équipe municipale fait part de ses sincères condoléances à toutes leurs familles.

Paul Plan



Il fut maire du 21 mars 1965 au 7 décembre 1980.

Nous lui devons la création du lotissement de la Condamine, la création de l'ADMR. C'est également sous son mandat que s'est effectué le remembrement. Paul Plan avait eu des projets de visionnaire comme le lac collinaire vers la Colette ainsi que la

création d'une deuxième voie de traversée du village. Ces idées, sûrement trop en avance sur leur temps, n'ont pas été suivies à l'époque. Nous ne pouvons que le regretter aujourd'hui.

Après son mandat Paul Plan n'a pas arrêté de s'investir pour son village en écrivant ses livres ou encore par l'intermédiaire de l'Association des monuments anciens pour ne citer que deux exemples. Nous rendons tous hommage à son implication discrète mais constante dans la vie communale.

Mairie

04510 MIRABEAU

☎ 04 92 34 61 84

✉ info-mirabeau04@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h30

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h45

Le maire vous reçoit en mairie le mardi matin

Tous les autres jours, sur rendez-vous.